

COMMUNE DE SAINT-THURIEN

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 9 DECEMBRE 2011**

Etaient présents : Joël DERRIEN, Ginette MINIOU, André PENVERN, Bruno JAFFRE, Pascale JEGOU, Françoise GOLIES, Carole DUFEUX, Guy BOURHIS, Christine KERDRAON, Pierre SCOARNEC et Jean-René FLATRES.

Absent excusé : Pascal LOUVREL et Sabine FLOC'H.

Absent : Eric VIGOUROUX.

Le compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2011 est approuvé à l'unanimité.

1°) Tarifs publics communaux pour l'année 2012 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs publics communaux 2012 de la façon suivante :

- Cantine scolaire :	
- Repas adulte	4.40 €
- Repas enfant	2.25 €
- Garderie municipale :	0.64 €
- Concession au cimetière (le m ²) :	
- Pour 15 ans	24.32 €
- Pour 30 ans	48.64 €
- Occupation des bâtiments communaux (journée) :	
- Salle municipale	150.00 €
- Maison des associations pour activité commerciale	50.00 €
- Caution	300.00 €
- Gratuit pour les associations locales	
- Photocopie :	0.30 €
- Frais d'inhumation et d'exhumation :	
- Tombe en pleine terre	85.33 €
- Caveau	46.43 €
- Caveau communal (par mois)	7.03 €
- Columbarium	44.83 €
- Vacation funéraire	25.00 €
- Columbarium :	
- Acquisition d'une case	448.25 €
- Concession pour 15 ans	44.83 €
- Concession pour 30 ans	89.64 €
- Jardin du souvenir :	
- Taxe de dispersion	22.41 €
- Taxe d'inscription sur la stèle pour 15 ans	44.83 €
- Taxe d'inscription sur la stèle pour 30 ans	56.03 €
- Abonnement annuel à la bibliothèque municipale :	
- Adulte	9.00 €
- Famille	11.00 €
- Vacancier	3.50 €
- Famille de vacanciers	5.60 €
- Caution	15.00 €
- Service d'eau :	
- Abonnement annuel	46.53 €
- Tranche de 1 à 50 m ³ , le m ³	0.92 €
- Tranche de 51 à 250 m ³ , le m ³	0.79 €
- Au-dessus de 250 m ³ , le m ³	0.64 €

- Branchement jusqu'à 15 ml	692.60 €
- Au-dessus de 15 ml, le ml supplémentaire	23.47 €
- Installation d'un second compteur	345.76 €
- Ouverture ou fermeture d'un branchement	23.16 €
- Compteur 3 m ³	71.46 €
- Compteur 5 m ³	78.49 €
- Main d'œuvre (par heure)	27.60 €
- Tracto-pelle (par heure)	53.61 €
- Redevance assainissement :	
- Abonnement annuel	94.64 €
- Le m ³ d'eau consommé	0.86 €
- Taxe de raccordement au réseau	2 197.34 €

A noter que seuls les tarifs scolaires (cantine et garderie) et l'occupation de la salle municipale ont augmenté de 2 % (inflation 2011). Un tarif pour l'occupation de la maison des associations pour activité commerciale d'un montant de 50 € par jour a également été instauré.

2°) Allocation de vétéranse des sapeurs-pompiers 2012 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une allocation de vétéranse, dont le montant annuel est fixé à 341.81 €, aux anciens sapeurs-pompiers volontaires.

3°) Quart d'heure de libre expression :

Prévoir une réunion de la commission « Jeunesse, sports, loisirs, tourisme » pour examiner l'aménagement à réaliser au stade au niveau de la structure mise en place pour les adolescents.

Publié et affiché à SAINT-THURIEN, le 12 décembre 2011

Le Maire,

Joël DERRIEN.